

Conseil d'école

Compte rendu de la séance du 27/06/2016

Présents :

Enseignantes : Mme Gaillard, Mme Gonord, Mme Claveau, Mme Lacombe, Mme Magnan, Mme Gailledrat et Mme Luque

Mairie : M. Voy, Mme Poupard

Parents : Mme Blanchard, Mme Bachelier, M. Grimaldi, Mme Mahu, Mme Rouvreau,

M. Chausseau, Mme Retailleau, MM Pontac et Robert

DDEN : M Gautreau

Employées communales : Mme Monnier

Communauté de communes : Aucun représentant

Excusés : Mmes Boutet, Robin et Grellier

I- Prévision des effectifs pour la rentrée 2016-2017

Nouvelle organisation pédagogique

A ce jour, sont inscrits :

Classe	Nombre
TPS	9
PS	15
MS	23
GS	14
CP	14
CE1	18
CE2	28
CM1	16
CM2	14

Soit un total de 151 élèves dont 142 de plus de 3 ans, donc comptabilisés.

Le seuil d'ouverture est à 140, d'où l'ouverture d'une sixième classe dès la rentrée 2016.

Un comptage des élèves se fera à la rentrée, il est donc important que tous les enfants soient présents le jour de la rentrée.

II. Nouvelle organisation pédagogique

A la rentrée 2016, Mmes Claveau et Lacombe travailleront à 80%, et c'est Mme Gailledrat qui effectuera leurs compléments de service.

La décharge administrative de Mme Luque sera assurée par Mme Bonneau.

La nouvelle collègue n'est pas encore nommée et le sera le 1^{er} juillet ; on ignore donc pour l'instant qui complètera l'équipe.

La répartition envisagée pour l'année prochaine est :

-30 CM1/CM2 avec Mme Lacombe

-28 CE2 avec Mme Luque

-23 CP/CE1 avec Mme Claveau

-22 GS/CE1

-23 MS avec Mme Gonord

-24 TP/PS avec Mme Gaillard.

Le groupe de CE1 serait réparti sur deux classes, l'équipe pédagogique effectuera la répartition qui lui semble le plus juste possible avec des critères neutres. Les deux groupes de CE1 se retrouveront pour des activités communes lors de certains moments.

Mme Luque insiste sur le fait que cette répartition est une ébauche de travail et qu'elle peut être amenée à être modifiée selon des modifications d'effectifs.

Mme Luque transmet le vœu de faire vivre la bibliothèque de l'école ; pour cela, l'équipe aurait besoin de parents bénévoles pour faire du prêt auprès des enfants, en petits groupes. Le jour envisagé est le mercredi matin puisque de nombreux parents ne travaillent pas le mercredi. Les parents reçoivent positivement cette idée et signalent que le lundi serait peut-être aussi une journée lors de laquelle les parents sont susceptibles d'être disponibles.

Par ailleurs, Mme Luque signale qu'une enseignante est désormais à la grille pour faire les sorties et que c'est un exercice de surveillance particulièrement délicat le mercredi midi car beaucoup d'enfants quittent l'école. Cela peut prendre quelques minutes, le temps que l'enseignante puisse s'assurer de comment ou avec qui chaque enfant quitte l'école. Cette disposition a été mise en place afin d'offrir davantage de sécurité aux élèves, ainsi les remarques ou comportements désobligeants de certains parents sont particulièrement malvenus.

De même, il est rappelé aux parents de veiller à bien fermer la grille avec la targette pour la sécurité de leurs enfants.

III. Bilan des projets réalisés de l'année écoulée

- Classe de mer : Du 27 au 29 avril, les élèves de l'école (tous sauf les TPS, un élève de PS, un élève de GS et un autre de CE2) sont partis à St Hilaire de Riez, ils ont participé à des activités variées sur le thème de la mer. Les parents soulignent les bons retours des enfants sur ce voyage.

- Piscine : de la GS au CM2, toutes les classes ont eu une dizaine de séances
- Ecole et cinéma : les classes élémentaires ont vu 3 films et les maternelles 2.
- La semaine des maternelles : autour du jeu en partenariat avec les parents et la maison de retraite
- Les rencontres USEP interclasses pour toutes les classes et une rencontre plus spécifique autour de :
 - Sport et handicap pour les CP/CE2
- Le projet slam concerne la classe de CM1/CM2.
- Balade le long du Thouet sur le thème du patrimoine et de l'histoire pour les CP/CE2 et CE1

avec une animatrice de la ville de Parthenay.

- Cycles sportifs avec animateurs pour les classes de CM : rugby et basket avec un tournoi interclasses pour le rugby.
- Le projet : « Ecorce » est un projet scientifique destiné aux élèves de CM, où les enfants ont dû réfléchir sur la problématique : « La présence des arbres dans les villes ou les campagnes, a-t-elle une influence sur la vie de ses habitants ? ». Ce projet s'est terminé par une journée au Zoodyssée de Chizé pour exposer notre démarche, écouter sur quelles problématiques d'autres élèves ont participé et une petite visite du zoo.
- Les fêtes de Noël en fin d'année que les enfants ont animé par des chants .
- Intervention ruche : un apiculteur est venu dans la classe des CM1/CM2.
- La pêche, organisée et encadrée par l'association de la Gaule Talludéenne, n'offrira pas une matinée pêche sur le Thouet, parce que le Thouet est asséché. M. Voy propose de mettre à disposition son étang qui se situe à Champ Blanc.
- La grande lessive : tous les élèves de l'école ont participé à cette manifestation artistique dont le thème cette année était « La tête en bas ». Les œuvres ont été accrochées dans la cour, à la vue de tous .
- La Trame Verte et Bleue : Les élus ont la volonté de s'engager afin de rendre plus agréable le plan d'eau dans le respect de la nature. L'école et plus spécifiquement les élèves de CM sont acteurs dans ce projet, afin de formuler , transmettre et défendre leurs idées d'aménagement de leur commune sur un espace qui les concerne directement. Ce projet est en lien direct avec l'éducation à la citoyenneté.

Monsieur le Maire nous informe de la volonté des élus d'établir un conseil municipal des Jeunes en 2017.

- St Marc La Lande : la classe des TP/PS s'est rendue à la commanderie pour assister à l'exposition et des ateliers.
- Gym-Petit : les élèves de TP/PS sont allés à Parthenay en début d'année scolaire pour des activités de gym .
- La fête de fin d'année : qui s'est tenue le vendredi 24 juin, les enfants de l'école, par classe ont présenté un spectacle. **Les parents font par de leur contentement de cette manifestation, Mme Luque remercie et souligne que la qualité de la sono , sous la responsabilité de M. Pontac, y est aussi pour beaucoup.**

IV. Exercices d'incendie et de PPMS

Un exercice incendie a été programmé le lundi 6 juin, et l'alarme lancée, mais le signal sonore ne s'est pas déclenché à cause de la batterie défaillante. Qu'en est-il ?

V. Liste des travaux demandés au cours de l'été

- Installer un vidéo projecteur de la classe du bas.
- Installer un vidéo projecteur dans la classe des MS/GS.
- Installer des ordinateurs dans la classe du bas.

- Prévoir de descendre du matériel dans la classe du bas.
- Couper les ronces qui sont derrière le cabanon.
- Réparer la serrure de la classe des actuels CE1, qui ne fonctionne plus de l'extérieur.
- Poser une étagère , au-dessus du bureau de Mme Gonord.
- Poser une étagère au dessus de l'ordinateur de la classe de Mme Gaillard.
- Poser des panneaux de liège ou en bois en haut de la classe sur les murs sans fenêtre des 2 classes de maternelle.
- Poser 2 crochets pour étendre les productions, dans la classe de Mme Gaillard.
- Percer 2 portes des classes de maternelles vers la bibliothèque, et l'autre vers la classe adjacente, nous voudrions que la porte soit percée à côté du lavabo de la classe des TPS/PS ; penser aussi à ce que la porte soit isolée phonétiquement.
- Rapatrier le mobilier pédagogique, stocké dans la salle à côté de la garderie dont nous n'avons pas accès, dans le garage sous la cantine.
- **Aménager des points d'eau dans les deux classes les plus anciennes ou dans la petite salle entre ces 2 classes.**
- Dans la petite salle entre les deux anciennes classes, rapporter un bureau, poser des étagères sur les murs.
- Faire en sorte que l'école soit équipée d'un répondeur.
- Réparer les rideaux dans les anciennes classes, ainsi que dans ce couloir.
- Aménager un puits de lumière naturelle dans le bureau de direction.
- Installer dans la cour 2 tables de pique-nique en bois (style aire de pique-nique des autoroutes).
- Balayer la cour du sable, car cela rend le sol glissant et donc dangereux pour les enfants.

Monsieur Voy informe que le sable va être changé cet été.

Madame Luque tient à remercier le service technique de la municipalité du Tallud avec lequel les relations de travail sont efficaces. En effet, leur intervention suite aux signalements est rapide.

VI. Les questions diverses

Aucune question diverse n'a été portée à la connaissance de la directrice.

Monsieur Voy informe les membres du conseil que la Communauté de Communes, a fait agréer par la CAF l'accueil péri-scolaire . Ainsi, les tarifs de garderie vont être modifiés selon le quotient familial, en 11 tranches. Par contre, le tarif de la cantine reste inchangé.

Pour conclure la réunion, madame Luque remercie pour leur présence tous les membres de ce conseil.

Compte rendu rédigé par Mmes Claveau et Luque

Mme Luque

Mme Claveau

M. Le Maire

M. Pontac